

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 JUILLET 2021**

**DELIBERATION N°2021.00289**

**SOUTIEN AU PROJET «SHAKE YOU» - DISPOSITIF PLIE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 02 juillet 2021

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 56

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix : 62

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Jean-Luc BASSON donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,  
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,  
M. Martial FAUCHET donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,  
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,  
Mme Siham LABICH donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET

**RECU EN PREFECTURE**

**Le 21 juillet 2021**

**VIA DOTELEC - iXBus**

93 02-042-24420770-20210705-02021002890

DATE D'APPHICATION : 21 juillet 2021

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, M. Cyrille BONNEFOY,  
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, M. Jordan DA SILVA, M. David FARA,  
M. Denis LAURENT, M. Gilles PERACHE

**Secrétaire de Séance :**

Mme Nora BERROUKECHE

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 JUILLET 2021**

### **SOUTIEN AU PROJET «SHAKE YOU» - DISPOSITIF PLIE**

Dans le cadre des dispositifs d'ingénierie des programmes d'insertion de Saint-Etienne Métropole, telle que le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et la stratégie de lutte contre la pauvreté, des actions expérimentales permettent d'intervenir sur l'innovation sociale.

Ainsi, le dispositif du PLIE, dans le cadre de sa programmation annuelle, finance des actions qui visent à remobiliser un public très éloigné de l'emploi. Dans le cadre de notre partenariat avec EDF, il est proposé la mise en œuvre sur notre territoire de l'action « Shake you » portée par l'association Shaker.

« Shake you » est une action innovante qui propose aux participants d'entrer dans une démarche de recherche d'emploi à la manière d'un entrepreneur en mode « start up ». Il s'agit d'opérer une transformation professionnelle en 100 jours.

Cette action s'adresse au public PLIE « qui a perdu toute perspective d'un avenir professionnel heureux ». L'originalité de cette action réside dans sa méthode avec un véritable marathon créatif, les participants sont fortement sollicités par un rythme soutenu d'actions à mettre en œuvre pour la réalisation de leur projet.

7 promotions de 20 personnes ont déjà eu lieu en région lyonnaise avec des résultats convaincants : la moitié des participants est aujourd'hui en emploi et 25 % ont créé leur propre emploi.

Le budget total est de 20 000 euros, 10 000 euros sont financés par EDF et 10 000 euros par le PLIE.

Ce montant est imputé sur le budget du PLIE alloué dans le cadre de l'accord cadre départemental du dispositif « Loire Objectif Insertion et Retour à l'Emploi » et de la convention bilatérale Département de la Loire / Saint-Etienne Métropole.

#### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **valide le financement de l'action Shake you à hauteur de 10 000 euros dans le cadre du PLIE pour l'année 2021 ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous les actes afférents ;**

- les dépenses sont affectées sur le budget du PLIE/EMPI/65748 et les recettes sont allouées par la dotation du Département de la Loire dans le cadre de la convention bilatérale Département de la Loire/Saint-Etienne Métropole.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU